

# Finale pour accession au Championnat interclubs de ligue Hommes et Dames 2020 / 2021

## Règlement

### Préambule :

Les Comités de Golf de Sarthe/Mayenne, du Maine et Loire, de la Loire Atlantique et de la Vendée, s'associent pour organiser une finale pour l'accèsion à l'interclubs de Ligue 2020/2021, suite aux qualifications départementales.

Le jeu se déroulera sous forme d'une compétition en strokeplay.

**Condition** pour accéder au Championnat Interclubs de Ligue :  
Ne pas avoir plus de 2 équipes inscrites en Ligue

**Le Comité de l'épreuve** est la Commission Sportive de chaque Comité Départemental et celui de la Ligue, qui se réserve le droit si besoin de modifier la forme du jeu dans l'intérêt de la compétition.

### Date de la Finale Hommes et Dames :

**Samedi 19 septembre** sur le golf d'ANGERS (Terrain neutre).

Les équipes qualifiées sont :

	<b>44</b>	<b>49</b>	<b>53/72</b>	<b>85</b>
<b>DAMES</b>	*	St Sylvain	Sargé	La Domangère
<b>HOMMES</b>	Nantes-Vigneux	Anjou-Golf	Arçonnay	Port-Bourgenay

Strokeplay / 18 trous.

Hommes :

6 Simples\_les 5 meilleures cartes sont retenues.

Dames :

4 Simples\_les 3 meilleures cartes sont retenues.

## **Forme de jeu**

Hommes :

L'équipe est composée de 6 joueurs (possibilité d'inscrire 8 joueurs).

En cas d'égalité, le départage se fera sur la 6<sup>ème</sup> carte puis l'avant dernière, etc....

Dames :

L'équipe est composée de 4 joueuses (possibilité d'inscrire 6 joueuses).

En cas d'égalité, le départage se fera sur la 4<sup>ème</sup> carte puis l'avant dernière, etc....

## **Heures des départs**

Le premier départ est à 10h30. Chaque équipe doit se rapprocher du club qui accueille pour se faire confirmer l'horaire définitif.

## **Clôture des inscriptions**

Chaque club devra notifier sa participation le samedi 12 septembre 2020 au plus tard et par mail auprès du comité dont il dépend et de la Ligue de Golf des Pays de Loire.

## **Adresses mail**

Sarthe/Mayenne : [comite72.golf@gmail.com](mailto:comite72.golf@gmail.com)

Loire-Atlantique : [cdgolf44@sfr.fr](mailto:cdgolf44@sfr.fr)

Maine-et-Loire : [cd49golf@gmail.com](mailto:cd49golf@gmail.com)

Vendée : [cdgolf85@orange.fr](mailto:cdgolf85@orange.fr)

Ligue : [golfpdl@wanadoo.fr](mailto:golfpdl@wanadoo.fr)

**Droit de jeu : 130€** par équipe hommes  
**90€** par équipe dames

## **Les équipiers :**

a) **Ne sont pas inscrits dans les équipes en interclubs d'hiver de la Ligue (équipes de base et joueurs complémentaires)**

b) Doivent être à jour de leur certificat médical

c) Doivent avoir renouvelé leur licence

d) Doivent être membres permanents et licenciés de l'Association Sportive du Club qu'ils représentent.

e) En cas de changement de club de licence après le 31 décembre 2019, le joueur peut intégrer l'équipe de son nouveau club à partir du 1er janvier 2020, même s'il a déjà joué pour un autre club avant le 31 décembre 2019.

f) En cas de transfert de licence avant le début du championnat, le joueur pourra jouer pour son nouveau club à condition de s'être acquitté de la cotisation à l'A.S. du club et que le Président de l'A.S. du nouveau club adresse à la ligue une attestation stipulant que le joueur est membre de l'AS et renouvellera sa licence dans le club l'année suivante.

## **Index**

L'index pris en compte est celui figurant dans RMS (historique d'index) à la date du 18 septembre 2020.

## **Réunion des Capitaines**

Pas de réunion des capitaines au sens des règlements fédéraux. Chaque Capitaine devra fournir la liste des joueurs et joueuses 15' avant le 1<sup>er</sup> départ.

## **Déroulement des parties**

### **Hommes**

- Camp de 3 joueurs représentant les 4 clubs :  
Joueur 1 - Joueur 2 - Joueur 3 - Joueur 4 - Joueur 5 – Joueur 6.
- Départ toutes les 10 minutes.

### **Dames**

- Camp de 3 joueuses représentant les 3 clubs :  
Joueuse 1 - Joueuse 2 - Joueuse 3 - Joueuse 4
- Départ toutes les 10 minutes.

Il est de la responsabilité des Capitaines de vérifier lors de la remise des fiches de compositions d'équipe que les équipiers inscrits répondent aux exigences du présent règlement.

## **Intempéries et circonstances exceptionnelles**

En cas d'alerte ORANGE ou ROUGE émise par Météo France la veille de la compétition concernant la journée de la finale, le comité de l'épreuve annulera systématiquement la rencontre. Un report de date sera annoncé.

## **Résultats**

- Les 2 équipes réalisant le meilleur score seront qualifiées pour intégrer la quatrième division des interclubs d'hiver de la Ligue PDL

2020/2021 sous réserve de répondre aux règles d'accès émises par la Ligue et les Comités Départementaux.

Un pré requis important toutefois pour faire référence au règlement de l'Interclubs d'hiver de la Ligue (Paragraphe 1.1 ...)

- Un club peut inscrire au maximum 2 équipes dans l'épreuve messieurs et 2 équipes dans l'épreuve dames.

**Les résultats seront communiqués verbalement aux équipes le jour même, et transmis à suivre aux 4 CD ou CT, aux clubs concernés et à la Ligue des Pays de Loire.**